



CPMA

Centre de Pratique Musicale d'Annecy

ADHESION ÉVEIL 2024/2025

RENSEIGNEMENTS

Adhérent : (Merci de remplir lisiblement en majuscules d'imprimerie et de confirmer votre inscription par e-mail à cpma74annecy@gmail.com pour éviter les erreurs d'adresse).

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Tél :

E-Mail :

Adresse :

Représentant légal (si adhérent mineur) :

Nom :

Prénom :

COTISATION EVEIL ou CHOEUR D'ENFANTS sans pratique instrumentale 30€

Le CPMA est une association reconnue d'intérêt général qui peut délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et membres afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du don.

Autres possibilités pour adhérer :

COTISATION-DON: 90€ (revient à 30,60€ après réduction d'impôt)

DON : pour soutenir le CPMA vous pouvez aussi faire un don défiscalisé à 66%.

Exemple : si vous êtes imposable, un don de 30€ revient à 10,50€, un don de 100€, votre réduction d'impôt sera de 66€ etc..

Indiquez le montant de la cotisation et éventuellement du don ci-dessous:

Cotisation : € ou Cotisation-don: 90€ ou plus : € ou Autre Don : €

REGLEMENT : (cocher le mode de règlement choisi)

Chèque à l'ordre du CPMA Chèque vacances Espèces

DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) (prénom + nom de l'adhérent majeur ou du représentant légal de l'adhérent mineur)

autorise par la présente le CPMA, pour sa communication interne et externe, à utiliser l'image de la/des personne(s) objet(s) de la présente fiche et cela sur tous types de support (notamment interne).

Je soussigné(e) :

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements reportés sur cette fiche d'inscription.

Fait à Annecy le

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"